



# Airforce

*member of the*



**Made in Fabriano**

a c a d e m y

D

Garantiezertifikat

D

Garantiebedingungen und Laufzeit

EN

Warranty certificate

EN

Warranty terms and period of validity

F

Certificat de garantie

F

Conditions et durée de garantie

Um eine reibungslose Auftragsabwicklung zu gewährleisten, beachten Sie bitte die nachstehenden wichtigen Informationen zum Kundendienst.

### **Die Garantie ist nur gültig, wenn:**

1. Das Erzeugnis sich im Besitz des ursprünglichen Käufers befindet.
2. Der Garantieschein zusammen mit der Rechnung, dem Versandschein oder einem anderen gleichwertigen Dokument, dem vom technischen Kundendienst beauftragten Personal vorgelegt wird. Airforce übernimmt keine Verantwortung für eventuelle Schäden, die mittelbar oder unmittelbar an Personen oder Sachen verursacht wurden, oder die durch die erzwungene Betriebseinstellung des Gerätes entstanden sind. Dies ist die einzig gültige Garantie. Niemand ist befugt, den Wortlaut zu ändern, Verlängerungen zu gestatten oder andere mündliche oder schriftliche Garantien zu geben.

### **Gewerbliche Nutzung**

Bei gewerblicher Nutzung beträgt die Garantiezeit 6 Monate ab Kaufdatum des Gerätes

### **Ablauf der Garantiefrist**

Nach Ablauf von 24 Monaten nach Lieferdatum erlischt die Garantie und der Kundendienst wird nach den gültigen Tarifen für Ersatzteile und Arbeitslohn, die im Besitz des technischen Personals sind, ausgeführt und berechnet.

### **Allgemeines**

Der Kundendienst gilt für Deutschland, Österreich, Belgien, Niederlande, Luxemburg, Dänmark.

### **Sollten Sie doch einmal einen Kundendienst benötigen, halten Sie bei dem Anruf beim Service, folgende Informationen bereit:**

1. Familienname, Vorname
2. Straße, Hausnummer
3. PLZ, Ort
4. Telefon-Nummern ( privat, dienstlich, mobil )

### **Modellbezeichnung**

1. Artikelnummer
2. Modell
3. Kaufdatum der Haube

#### 4. Umluft oder Abluft, Nennweite

Bei unklaren Angaben bitte alle Daten des Typenschildes innerhalb der Dunstabzugshaube angeben.

#### Fehlerbeschreibung

Um unnötig lange Bearbeitungs- und Erledigungszeiten zu vermeiden, benötigt der Kundendiensttechniker eine möglichst genaue Fehlerbeschreibung.

1. Welche Teile sind defekt (z.B. Motor, Schaltung, Beleuchtung etc.)

2. Im Falle von Abluftbetrieb muss bei schlechter Leistung der Dunstabzugshaube (Haube zieht nicht ab, bzw. Haube ist laut)

geprüft werden, ob der Querschnitt der Abluftleitung einschließlich der Mauerdurchführung durchgehend den Vorgaben gemäß Bedienungs- und Montageanleitung entspricht. Bei Reduzierung des Querschnittes kann keine Garantieleistung erbracht werden!

#### Reparaturen

Das zu reparierende Gerät muss dem Kundendiensttechniker frei zugänglich sein, damit die Haube ohne Demontage von Holzteilen oder Entfernen von Silikon, von der Wand oder Decke oder Decke abgenommen werden kann.

#### Reklamationsmeldungen

Bitte reklamieren Sie schriftlich per E-Mail **nobilial@elesco-europa.com** unter Angabe aller notwendigen Informationen( Angaben zum Kunden, Modellbezeichnung und Fehlerbeschreibung ) und einer Bestätigung, dass die Dunstabzugshaube frei zugänglich ist bzw. zum Kundendienstbesuch frei zugänglich sein wird. Sie können ebenfalls ein Reklamationsformular anfordern.

Für Reklamationen an Geräten, welche sich im Gebiet der Bundesrepublik Deutschland befinden, können Sie die folgende Hotline/ Rufnummer verwenden: **051116595259** .

Für Reklamationen an Geräten, welche in Benelux (Belgien, Niederlande, Luxemburg) befinden, können Sie zusätzlich die folgende Hotline / Rufnummer verwenden: **0031162435847**

Gemäß dem Gewährleistungsrecht haftet der Lieferant nur für Fehler, die bereits bei Übergabe an den Käufer vorlagen.

Nur in den ersten 7 Tagen nach der Montage der Haube wird vermutet, dass der Fehler bereits bei Auslieferung vorlag. Danach liegt bei dem Käufer die Last der Beweisführung, dass der aufgetretene Fehler bereits bei der Auslieferung vorhanden war. Montagebericht muss immer zum Techniker als Prüfung gezeigt werden.

Airforce bietet Ihnen die Möglichkeit, von dieser Beweislast befreit zu werden, indem eine freiwillige Herstellergarantieübernommen wird. Voraussetzung dafür ist, dass das aufgetretene Problem von unserem Airforce-Werkskundendienst gelöst wird sowie die unten genannten Bedingungen erfüllt werden.

### **Garantiebedingungen**

Der Garantieschein hat für Endverbraucher im gesamten Hoheitsgebiet der Bundesrepublik Deutschland Gültigkeit, unabhängig von den Verpflichtungen, die der Händler im Kaufvertrag eingegangen ist. Die Garantiedauer beträgt 24 Monate ab dem Lieferdatum.

Die Garantie gilt für Ersatzteile und Reparaturaufwand und alle Teile des Erzeugnisses, welche Material- oder Herstellungsfehler aufweisen.

### **Ausschlussklauseln**

Defektes Gerät keinesfalls montieren, ansonsten erlischt unsere Garantieleistung. Ausgeschlossen von der Garantie sind:

- Erforderliche Schreinerarbeiten für den Aus- und Wiedereinbau des zu reparierende Gerätes.

- Eine Entschädigung für den Nutzungsausfall des Gerätes.

- Montage- und Lohnkosten für die Erst- und Folgend Montage.

- Kosten mangelhafter Händlermontagen.

- Teile aus Glas, Handgriffe, Fettfilter, Lampen und Kontrollleuchten, bewegliche oder abnehmbare Plastikteile und alle eventuell vorhandenen Zubehörteile.

- alle durch den Transport beschädigten Teile sowie Schäden, die durch fehlerhafte Installation, ungeeignete Wasser-, Strom- oder Gasleitungen, mangelhafte Abläufe oder durch Nachlässigkeit, Fahrlässigkeit oder Unfähigkeit beim Gebrauch sowie durch falsche Handhabung oder Eingriffe, die durch nicht von uns bevollmächtigte Personen entstanden sind.

## **Eine Garantie ist ausgeschlossen für:**

- äußere Mängel und/oder Beschädigungen, die nach dem Einbau reklamiert werden.
- Bei waagerechter Lufteinleitung in einen Schornstein oder Anschluss über Dachaustritt mit einem geringeren Anschlussdurchmesser als es für die Zuleitung gefordert ist.
- Wenn die Abluftleitung mit dem Abluftstutzen des Gerätes verschraubt wurde und dadurch die Rückstauklappe blockiert wird.
- Wenn die Luftleitung des Gerätes im Verhältnis zur Raumgröße und zur Länge und Führung der Abluftleitung zu gering bemessen wurde.
- Bei technischen Eingriffen und konstruktiven Veränderungen am Gerät, die nicht durch den von uns autorisierten Kundendienst vorgenommen wurde.
- Bei unsachgemäßer Nutzung oder einer anderen als in der Geräte-Bedienungsanleitung geforderten Pflege von Fettfilter, Kohlefilter oder Geräteoberfläche.
- Bei falscher Benutzung (z.B. bei Hantieren mit offener Flamme unter dem Gerät.)
- Bei nicht sachgemäßer Benutzung (z.B. in gewerblichen Küchen), bei Zusammenschluss des Gerätes mit Geräten anderer Hersteller (z.B. Betrieb der Dunstabzugshaube mit einem externen Motor anderer Herkunft).

Während der Garantiedauer werden schadhafte Teile völlig kostenlos repariert oder ersetzt.

Ersetzte fehlerhafte Teile werden vom Airforce-Kundendienst abgeholt (ausgetauschte Teile gehen in unser Eigentum über).

Eventuelle Reparaturen, die nicht am Standort des Gerätes erledigt werden können, werden in unserer nächstgelegenen Kundendienststelle ausgeführt.

Nach Ablauf von 24 Monaten nach Lieferdatum erlischt die Garantie und der Kundendienst wird nach den gültigen Tarifen für Ersatzteile und Arbeitslohn, die im Besitz des technischen Personals sind, ausgeführt und berechnet.

To ensure smooth order processing, please note the following important information for customer service.

**The warranty is only valid if:**

1. The product is owned by the original purchaser.
2. The warranty certificate together with the invoice, the dispatch note or another equivalent document is submitted to the staff assigned by the customer service. Airforce assumes no responsibility for any damage caused directly or indirectly to persons or property, or caused by the forced discontinuation of the device. This is the only valid warranty. No person is authorized to change the wording, allow extensions or give other oral or written guarantees.

**Commercial use**

For commercial use, the warranty period is 6 months from the purchase date of the device. Expiration of the warranty period. After a period of 24 months from the date of delivery, the warranty expires and the customer service is performed and charged according to the current rates for spare parts and wages, which are in the possession of the technical staff.

**General**

The customer service applies to Germany, Austria, Belgium, Netherlands, Luxembourg, Denmark.

**In case you ever need customer assistance, please have the following information ready when calling the service:**

1. Surname, First name
2. Street, House number
3. Postal Code, City
4. Phone numbers (home, business, mobile)

**Model designation**

1. Article number
2. Model
3. Purchase date of hood
4. Recirculating air or exhaust air, nominal diameter

In case of unclear information please specify all data of the nameplate inside the fume extraction hood.

## Error description

To avoid unnecessarily long processing and completion times, the customer service technician requires a description of the error that is as precise as possible.

1. Which parts are defective (e.g. motor, control, lighting, etc.)
2. In case of poor performance of the fume extraction hood upon exhaust air operation (hood does not exhaust or hood is loud) it must be checked whether the cross-section of the exhaust line including the wall duct always meets the requirements according to the operation and installation instructions. When reducing the cross-section, no guarantee can be provided!

## Repairs

The device to be repaired must be accessible to the customer service technician to ensure that the hood can be removed from the wall or ceiling without disassembly of wooden parts or removal of silicone.

## Complaint reports

Please report a complaint in writing by E-Mail to **nobilia@elesco-europa.com .com** giving all the necessary information (customer information, model designation and description of the fault) and a confirmation that the fume extraction hood is freely accessible or will be freely accessible when the customer service occurs. You can also request a complaint form. For complaints regarding devices that are located in the territory of the Federal Republic of Germany, you can use the following hotline / phone number: **051116595259**

In the event of complaints relative to appliances located in Benelux, it is also possible to call the following hot line by calling phone number: **00311162435847**

According to the warranty claim, the supplier shall only be liable for errors that already existed when handed over to the purchaser.

Claims are accepted exclusively within the first 7 days from the fitting of the cooker hood and carried out by an authorized technician. Afterwards the burden of proof that the actual error was already present at delivery rests with the purchaser.

Airforce offers you the opportunity to be released from this burden of proof by accepting a voluntary manufacturer's warranty. The prerequisite is that the encountered problem is solved by our Airforce factory customer service and that the conditions listed below are met.

### **Terms and conditions of warranty**

The warranty certificate is valid for end users throughout the territory of the Federal Republic of Germany, regardless of the commitments that the dealer entered into in the sales contract. The warranty period is 24 months from the date of delivery.

The warranty covers spare parts and expenditure on repair and all parts of the product that show defects in materials or of manufacturing.

### **Disclaimers**

Do not install the defective device, otherwise it will void our warranty

Excluded from the warranty are:

- Necessary carpentry work for the removal and refitting of the device to be repaired.
- Compensation for loss of use of the device.
- Installation and labour costs for the initial and following installation.
- Costs of defective dealer installations.
- Parts made of glass, handles, grease filters, lamps and warning lights, movable or removable plastic parts and any existing accessories.
- All parts damaged during transport and damages caused by incorrect installation, improper water, electricity or gas pipes, faulty processes or by carelessness, negligence or incompetence in use and by incorrect handling or interventions through persons who are not authorized by us.



## **A warranty is excluded for:**

- external defects and/or damages claimed after installation.
- In cases of horizontal air induction into a chimney or connection via roof opening with a lower connection diameter than required for the feed line.
- If the exhaust line was bolted to the air vent of the device, and the backflow trap is blocked as a result.
- If the air line of the device was calculated too small relative to the room size and length and guiding of the exhaust line.
- In case of technical interventions and constructive modifications to the device that was not carried out by our authorized customer service.
- In case of improper use or maintenance of grease filter, carbon filter or device surface other than required in the instruction manual of the device.
- In case of improper use (e.g. handling with open flame under the device).
- In case of improper use (e.g. in commercial kitchens), with the connection of the device with devices of other manufacturers (e.g. operation of the fume exhaust hood with an external motor of other origin).

During the warranty period, defective parts will be repaired or replaced completely free of charge.

Replaced faulty parts are picked up from the Airforce customer service centre (replaced parts pass into our property).

Any repairs that can not be done at the location of the device are carried out at our nearest customer service centre.

After a period of 24 months from the date of delivery, the warranty expires and the customer service is performed and charged according to the current rates for spare parts and wages, which are in the possession of the technical staff.

Pour assurer le traitement harmonieux des commandes, veuillez tenir compte des informations suivantes pour le service.

### **La garantie ne est valable que si :**

1. Le produit est la propriété de l'acheteur initial.
2. Le certificat de garantie doit être présenté avec la facture, le bulletin de transport ou tout autre document équivalent, par la personne affectée par votre service. Air Force décline toute responsabilité en cas de dommage causé directement ou indirectement à des personnes ou des biens, ou par l'immobilisation forcée de l'appareil. C'est la seule garantie valide. Personne n'est autorisée à modifier la proposition pour permettre des extensions ou donner d'autres garanties que ce soient orales ou écrites.

### **Usage commercial**

Pour un usage commercial, la période de garantie est de 6 mois à compter de la date d'achat de l'appareil.

### **Expiration de la période de garantie**

Après l'expiration des 24 mois à compter de la date de livraison, la garantie et le service à la clientèle seront exécutés et débité au tarif en vigueur pour les pièces et la main-d'oeuvre, étant en la possession du personnel technique

### **Généralités**

Le service à la clientèle est valable pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Denmark.

Notre service d'assistance s'engage à répondre à toute demande le plus rapidement possible. Pour garantir le bon déroulement des opérations, vous êtes prié de vous en tenir aux informations importantes du service assistance clients se trouvant ci-dessous.

Trouvez ci-dessous nos conditions exclusives de garantie :

Indications relatives au client

- 1.Nom, Prénom
- 2.Rue, Numéro
- 3.Code postal, Ville
- 4.Numéros de téléphone (privé, travail, portable)

## Indication du modèle du produit

1. Numéro de l'article

2. Modèle

3. Date d'achat de la hotte

4. Recyclage ou extraction, largeur nominale

En cas d'indications peu claires, veuillez indiquer toutes les données se trouvant sur la plaquette type à l'intérieur de la hotte.

## Description de la panne

Pour éviter d'inutiles pertes de temps de traitement et d'exécution, le technicien du service assistance a besoin de la description de la panne la plus précise possible.

1. Quelle fonctionnalité est défectueuse (par exemple : le moteur, le contrôle, l'illumination, etc...)

2. Attention, en cas de fonctionnement en mode « extraction », en condition de faible puissance de la hotte (la hotte n'aspire pas, la hotte fait du bruit), il est fondamental de contrôler si la section du conduit d'évacuation, le passage dans le mur inclus, correspond aux recommandations spécifiées dans le manuel d'instructions et de montage. En cas de réduction de la section, la garantie n'est pas valable !

## Réparations

L'appareil à réparer doit être librement accessible par le technicien du service après-vente, de façon à ce que la hotte puisse être réparée sans démontage des parties en bois ou détachements de silicone de la paroi ou du plafond. Dans le cas où les appareils ne seraient pas facilement accessibles, il faut observer également les conditions de garantie du fabricant de meubles.

## Avis de réclamation

Veuillez nous faire parvenir tout avis de réclamation par écrit et par e-mail à **nobilia@elesco-europa.com** en indiquant toutes les informations nécessaires (données du client, nom du modèle et la description de la panne) et une confirmation que la hotte est librement accessible ou qu'elle sera librement accessible pour l'inspection du service à la clientèle. Vous pouvez également demander un formulaire de réclamation. Pour les réclamations concernant les dispositifs, qui sont installés sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne, vous pouvez utiliser le numéro hotline / d'urgence suivant : **051116595259**

Pour les réclamations relatives aux appareils qui se trouvent en Benelux, il est disponible le numéro de téléphone /Hotline suivant:

**00311162435847**

Conformément à la loi sur la garantie, le fournisseur ne sera tenu responsable que pour les vices qui existaient déjà lors de la remise à l'acheteur.

Seulement lors des 7 jours à partir de la date d'installation on suppose que la panne était déjà présente lors de la fourniture. Il incombe à l'acheteur, de prouver que la panne réelle était déjà présente lors de la fourniture.

Air Force vous offre la possibilité de vous débarrasser de ce fardeau de la preuve en acceptant volontairement une garantie du fabricant. La condition préalable est que le problème rencontré par notre Service Airforce est résolu et les conditions suivantes sont remplies.

### **La garantie s'applique à : Pièces de rechange et opérations de réparation**

Elle ne comprend pas :

- Les travaux de menuiserie nécessaires pour démonter et remonter l'appareil à réparer.
  - Une indemnisation en cas de chute lors de l'utilisation de l'appareil à tout ou partie des matériels impactés
  - Le montage et les coûts de main-d'œuvre pour le premier montage et ceux qui suivront.
  - Les coûts liés à une mauvaise installation de la part du revendeur.
- Cet appareil a quitté notre société en conditions optimales !

La durée de la garantie est de 24 mois à compter de la date d'achat.

Dans le cas où l'appareil serait défectueux, ne pas l'installer, autrement il ne rentrerait plus dans les conditions de la garantie.

### **Sont exclus de la garantie :**

- Les dégâts liés au transport.
- Les pièces manquantes et/ou les dégâts réclamés après le montage de l'appareil.
- Lorsque l'appareil est raccordé à un tube d'évacuation de section inférieure à celle recommandée dans les instructions de montage, en tenant compte que la section transversale doit être garantie sur toute la longueur du conduit
- Dans le cas d'insertion horizontale du conduit d'évacuation dans une cheminée ou un raccord à une évacuation au-dessus du toit de diamètre plus étroit que celui recommandé.
- Si l'évacuation est vissée sur le support d'évacuation de l'appareil et que le clapet anti-retour se retro-ève donc bloqué.

- Quand l'évacuation d'air de l'appareil a été calculée trop petite par rapport aux dimensions de la pièce et à la longueur et conduction du tube d'évacuation.
- Dans le cas d'interventions techniques et de modifications de l'appareil qui ne sont pas effectués par un centre d'assistance autorisé.
- En cas d'utilisation ou d'entretien inappropriés du filtre à graisses, du filtre à charbon ou des surfaces de l'appareil, autre que celles décrites dans la notice d'utilisation.
- En cas d'utilisation non correcte (par exemple, flammes vives sous l'appareil)
- En cas d'utilisation non conforme (par exemple, en cuisines industrielles) avec raccordement de l'appareil à des appareils d'autres fournisseurs (par exemple, la hotte avec un moteur externe d'un autre fabricant).
- Pour les parties vitrées, les poignées, le filtre à graisses, les lampes de signalisation ou contrôle, les parties faites de matériaux amovibles ou que l'on peut emporter et tous les accessoires éventuellement disponibles.
- En cas de négligence ou d'utilisation intentionnellement erronée comme également utilisation erronée ou intervention de personnes non autorisées.

Les pièces remplacées doivent provenir du centre d'assistance et les pièces défectueuses changées deviennent notre propriété exclusive.

Les réparations éventuelles qui ne peuvent être effectuées sur place seront réalisées dans notre centre d'assistance le plus proche.

Pendant la période de garantie, les pièces manquantes ou abîmées seront, suivant notre évaluation, réparées gratuitement ou remplacées toujours gratuitement par des pièces au fonctionnement correct. Après 24 mois de la date d'achat, la garantie prend fin et le service d'assistance (intervention) sera calculé et facturé suivant les tarifs en vigueur.

### **La garantie est valable uniquement si :**

- 1) le produit se trouve en possession du propriétaire initial, la garantie de l'appareil ne pouvant être cédée lors d'une vente.
- 2) Le certificat de garantie ainsi que la facture, le feuillet de livraison ou tout document équivalent, où est reportée la date d'achat de l'appareil doit être conservé et remis à notre personnel chargé du service technique.

Le fabricant décline toute responsabilité pour d'éventuels dégâts (dégâts avérés) qui seraient causés directement ou indirectement à des personnes ou des biens ou pour tout autre coût qui serait causé par l'éventuelle limitation temporaire de l'utilisation de l'appareil.

Ceci est la seule garantie valable. Personne, hors le producteur, n'est autorisé à modifier les conditions de cette garantie ni à accorder aucune extension ou proposer toute autre forme de garantie écrite ou verbale.

# NOTES

A series of 22 horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for writing notes.









# Airforce

*member of the*



**Made in Fabriano**

a c a d e m y

F

Certificat de garantie

F

Conditions et durée de garantie

Pour assurer le traitement harmonieux des commandes, veuillez tenir compte des informations suivantes pour le service.

### **La garantie ne est valable que si :**

1. Le produit est la propriété de l'acheteur initial.
2. Le certificat de garantie doit être présenté avec la facture, le bulletin de transport ou tout autre document équivalent, par la personne affectée par votre service. Air Force décline toute responsabilité en cas de dommage causé directement ou indirectement à des personnes ou des biens, ou par l'immobilisation forcée de l'appareil. C'est la seule garantie valide. Personne n'est autorisée à modifier la proposition pour permettre des extensions ou donner d'autres garanties que ce soient orales ou écrites.

### **Usage commercial**

Pour un usage commercial, la période de garantie est de 6 mois à compter de la date d'achat de l'appareil.

### **Expiration de la période de garantie**

Après l'expiration des 24 mois à compter de la date de livraison, la garantie et le service à la clientèle seront exécutés et débité au tarif en vigueur pour les pièces et la main-d'oeuvre, étant en la possession du personnel technique

### **Généralités**

Le service à la clientèle est valable pour les pays suivants : France Métropolitaine et Corse.

Notre service d'assistance s'engage à répondre à toute demande le plus rapidement possible. Pour garantir le bon déroulement des opérations, vous êtes prié de vous en tenir aux informations importantes du service assistance clients se trouvant ci-dessous.

Trouvez ci-dessous nos conditions exclusives de garantie :

Indications relatives au client

- 1.Nom, Prénom
- 2.Rue, Numéro
- 3.Code postal, Ville
- 4.Numéros de téléphone (privé, travail, portable)

## Indication du modèle du produit

1. Numéro de l'article
2. Modèle
3. Date d'achat de la hotte
4. Recyclage ou extraction, largeur nominale

En cas d'indications peu claires, veuillez indiquer toutes les données se trouvant sur la plaquette type à l'intérieur de la hotte.

## Description de la panne

Pour éviter d'inutiles pertes de temps de traitement et d'exécution, le technicien du service assistance a besoin de la description de la panne la plus précise possible.

1. Quelle fonctionnalité est défectueuse (par exemple : le moteur, le contrôle, l'illumination, etc...)
2. Attention, en cas de fonctionnement en mode « extraction », en condition de faible puissance de la hotte (la hotte n'aspire pas, la hotte fait du bruit), il est fondamental de contrôler si la section du conduit d'évacuation, le passage dans le mur inclus, correspond aux recommandations spécifiées dans le manuel d'instructions et de montage. En cas de réduction de la section, la garantie n'est pas valable !

## Réparations

L'appareil à réparer doit être librement accessible par le technicien du service après-vente, de façon à ce que la hotte puisse être réparée sans démontage des parties en bois ou détachements de silicone de la paroi ou du plafond. Dans le cas où les appareils ne seraient pas facilement accessibles, il faut observer également les conditions de garantie du fabricant de meubles.

## Avis de réclamation

Veuillez nous faire parvenir tout avis de réclamation par écrit et par e-mail à **nobilia-sav@sfg.fr** en indiquant toutes les informations nécessaires (données du client, nom du modèle et la description de la panne) et une confirmation que la hotte est librement accessible ou qu'elle sera librement accessible pour l'inspection du service à la clientèle. Vous pouvez également demander un formulaire de réclamation. Pour les réclamations concernant les dispositifs, qui sont installés sur le territoire de la France Métropolitaine et Corse, vous pouvez utiliser le numéro hotline / d'urgence suivant : **04 13 57 15 14**

Conformément à la loi sur la garantie, le fournisseur ne sera tenu responsable que pour les vices qui existaient déjà lors de la remise à l'acheteur.

Seulement lors des 7 jours à partir de la date d'installation on suppose que la panne était déjà présente lors de la fourniture. Il incombe à l'acheteur, de prouver que la panne réelle était déjà présente lors de la fourniture.

Air Force vous offre la possibilité de vous débarrasser de ce fardeau de la preuve en acceptant volontairement une garantie du fabricant. La condition préalable est que le problème rencontré par notre Service Airforce est résolu et les conditions suivantes sont remplies.

### **La garantie s'applique à : Pièces de rechange et opérations de réparation**

Elle ne comprend pas :

- Les travaux de menuiserie nécessaires pour démonter et remonter l'appareil à réparer.
  - Une indemnisation en cas de chute lors de l'utilisation de l'appareil à tout ou partie des matériels impactés
  - Le montage et les coûts de main-d'œuvre pour le premier montage et ceux qui suivront.
  - Les coûts liés à une mauvaise installation de la part du revendeur.
- Cet appareil a quitté notre société en conditions optimales !

La durée de la garantie est de 24 mois à compter de la date d'achat.

Dans le cas où l'appareil serait défectueux, ne pas l'installer, autrement il ne rentrerait plus dans les conditions de la garantie.

### **Sont exclus de la garantie :**

- Les dégâts liés au transport.
- Les pièces manquantes et/ou les dégâts réclamés après le montage de l'appareil.
- Lorsque l'appareil est raccordé à un tube d'évacuation de section inférieure à celle recommandée dans les instructions de montage, en tenant compte que la section transversale doit être garantie sur toute la longueur du conduit
- Dans le cas d'insertion horizontale du conduit d'évacuation dans une cheminée ou un raccord à une évacuation au-dessus du toit de diamètre plus étroit que celui recommandé.
- Si l'évacuation est vissée sur le support d'évacuation de l'appareil et que le clapet anti-retour se retro-ève donc bloqué.

- Quand l'évacuation d'air de l'appareil a été calculée trop petite par rapport aux dimensions de la pièce et à la longueur et conduction du tube d'évacuation.
- Dans le cas d'interventions techniques et de modifications de l'appareil qui ne sont pas effectués par un centre d'assistance autorisé.
- En cas d'utilisation ou d'entretien inappropriés du filtre à graisses, du filtre à charbon ou des surfaces de l'appareil, autre que celles décrites dans la notice d'utilisation.
- En cas d'utilisation non correcte (par exemple, flammes vives sous l'appareil)
- En cas d'utilisation non conforme (par exemple, en cuisines industrielles) avec raccordement de l'appareil à des appareils d'autres fournisseurs (par exemple, la hotte avec un moteur externe d'un autre fabricant).
- Pour les parties vitrées, les poignées, le filtre à graisses, les lampes de signalisation ou contrôle, les parties faites de matériaux amovibles ou que l'on peut emporter et tous les accessoires éventuellement disponibles.
- En cas de négligence ou d'utilisation intentionnellement erronée comme également utilisation erronée ou intervention de personnes non autorisées.

Les pièces remplacées doivent provenir du centre d'assistance et les pièces défectueuses changées deviennent notre propriété exclusive.

Les réparations éventuelles qui ne peuvent être effectuées sur place seront réalisées dans notre centre d'assistance le plus proche.

Pendant la période de garantie, les pièces manquantes ou abîmées seront, suivant notre évaluation, réparées gratuitement ou remplacées toujours gratuitement par des pièces au fonctionnement correct. Après 24 mois de la date d'achat, la garantie prend fin et le service d'assistance (intervention) sera calculé et facturé suivant les tarifs en vigueur.

### **La garantie est valable uniquement si :**

- 1) le produit se trouve en possession du propriétaire initial, la garantie de l'appareil ne pouvant être cédée lors d'une vente.
- 2) Le certificat de garantie ainsi que la facture, le feuillet de livraison ou tout document équivalent, où est reportée la date d'achat de l'appareil doit être conservé et remis à notre personnel chargé du service technique.

Le fabricant décline toute responsabilité pour d'éventuels dégâts (dégâts avérés) qui seraient causés directement ou indirectement à des personnes ou des biens ou pour tout autre coût qui serait causé par l'éventuelle limitation temporaire de l'utilisation de l'appareil.

Ceci est la seule garantie valable. Personne, hors le producteur, n'est autorisé à modifier les conditions de cette garantie ni à accorder aucune extension ou proposer toute autre forme de garantie écrite ou verbale.





